

et de la police militaire, ainsi que 900 stagiaires des forces de sécurité intérieure.

SYRIE

En 1992, la délégation du CICR à Damas a axé ses activités sur les tâches d'agence de recherches. Elles ont bénéficié aux civils résidant en Syrie et dans les pays voisins, en particulier dans les territoires occupés par Israël, le plateau du Golan et le Liban. Le CICR a également assisté des ressortissants somalis et irakiens restés en Syrie suite à la guerre du Golfe.

Au total, les collaborateurs de l'Agence de recherches ont traité 2 818 messages et émis 225 documents de voyage. En outre, 42 demandes de recherches et de messages *anxious-for-news* en relation avec le conflit en Somalie ont été traitées.

Les délégués du CICR sont intervenus auprès des autorités syriennes en faveur de la population du plateau du Golan, pour obtenir l'autorisation des visites familiales en Syrie. Le CICR a apporté son soutien au Croissant-Rouge arabe syrien, dans le cadre d'un programme à l'intention des mères et des enfants, comprenant la distribution d'aliments pour bébés à base de lait, de soja et de blé. Le centre orthopédique du Croissant-Rouge palestinien à Damas a bénéficié de l'aide technique du CICR.

La délégation a organisé des cours de diffusion à l'intention des branches du Croissant-Rouge arabe syrien de Damas et de Sweida, ainsi qu'à l'une des sections jeunesse de la capitale.

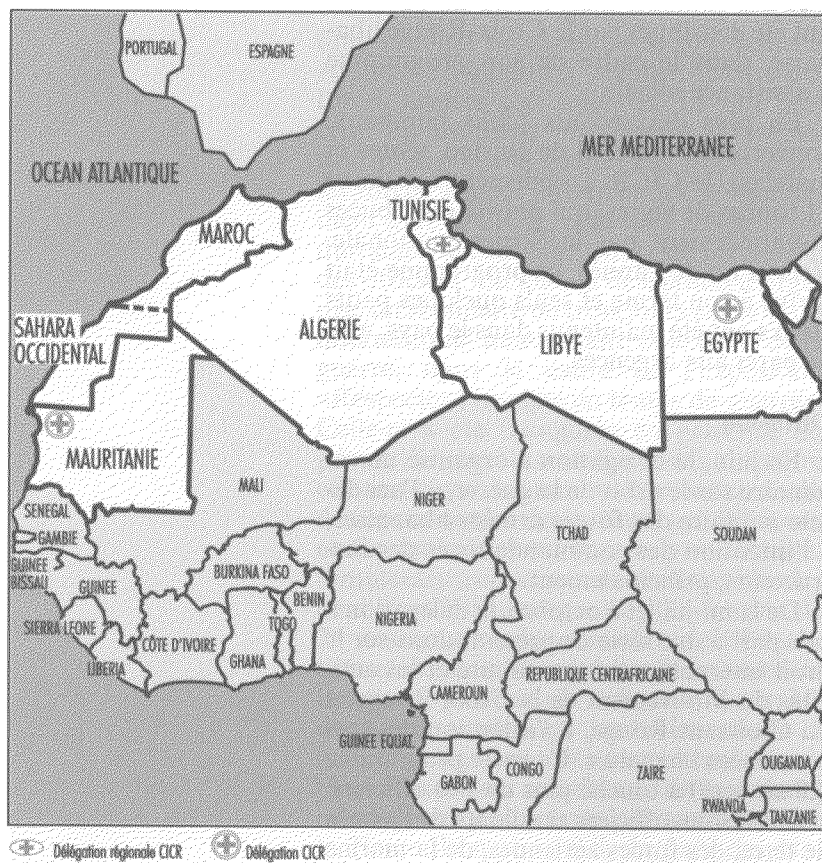
*
* *

ÉGYPTE

Outre ses activités traditionnelles dans le domaine de l'agence de recherches (en relation avec le conflit israélo-arabe et les conséquences de la guerre du Golfe), la délégation du CICR au Caire a essentiellement poursuivi ses activités dans le domaine de la diffusion.

L'Agence de recherches a reçu 399 demandes et traité 1 942 messages Croix-Rouge.

En janvier un délégué a été assigné au Caire en vue d'intensifier la diffusion du droit international humanitaire au sein des forces armées dans la région. A cette fin, des contacts ont été établis avec le département des Affaires militaires de la Li-



gue des Etats arabes. Le délégué du CICR auprès des forces armées a fait traduire en arabe le dossier pédagogique sur le droit de la guerre, et a organisé de nombreux cours de formation à l'intention des officiers dans la région. En octobre, un séminaire de trois jours sur le droit international humanitaire a eu lieu au Caire, sous les auspices de la Ligue des Etats arabes. Le vice-président Claudio Caratsch, a conduit la délégation du CICR. Un mois plus tard, l'exposition «Respecter l'homme en temps de guerre» a attiré un grand nombre de visiteurs, dont des membres du gouvernement, des diplomates, des journalistes, des étudiants et des écoliers. Cette exposition itinérante met l'accent sur la présentation des Conventions de Genève et de leurs Protocoles additionnels. Les délégués au Caire ont également travaillé à la production de matériel de diffusion à l'intention du grand public. Un calendrier, établissant un parallèle entre des exemples de comportement humanitaire tirés d'anciennes chroniques islamiques et le droit humanitaire contemporain, a été produit et distribué dans tout le monde arabe.

La délégation a en outre entretenu des contacts à haut niveau avec les autorités égyptiennes, au sujet de la ratification des Protocoles additionnels, qui est intervenue en octobre.

TUNIS

Délégation régionale

(Algérie, Libye, Mauritanie, Maroc, Tunisie, Sahara occidental)

ALGÉRIE

Le CICR a entrepris des démarches auprès des autorités en vue d'obtenir l'accès aux personnes détenues en relation avec les événements de juin 1991 et de février

1992, lorsque l'état d'urgence a été déclaré en Algérie. Le 4 mars, lors d'une réunion avec le délégué général adjoint pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, le président Mohamed Boudiaf a donné son accord de principe pour la visite de ces détenus par le CICR. Les délégués ont ainsi pu visiter en mars six camps de détention relevant du ministère de l'Intérieur dans le sud du pays, puis, en mai, une prison militaire et deux autres prisons relevant respectivement du ministère de la Défense et du ministère de la Justice. Le programme de visites a toutefois été suspendu en juillet, à la demande des autorités. Dans une note adressée au ministère des Affaires étrangères le 20 juillet, le CICR a demandé aux autorités de reconsidérer leur position. Plusieurs autres démarches ont été effectuées au plus haut niveau, mais sans succès. A la fin de l'année, le CICR et les autorités responsables n'avaient pas trouvé de terrain d'entente pour la reprise des visites.

MAURITANIE

Au début de l'année un délégué du CICR a remis aux autorités un rapport sur la troisième série de visites de prisons, effectuée à la fin de l'année 1991. En 1992, le CICR a ouvert un bureau à Fassala-Néré, au sud-est du pays, près de la frontière avec le Mali, afin d'entretenir des contacts avec les réfugiés touareg et leurs chefs. Tout au long de l'année, ces derniers ont été informés, au cours de réunions, de l'action de secours et de protection déployée au Mali. Des délégués Agence ont travaillé à rétablir, par l'échange de messages Croix-Rouge, les liens entre membres de familles séparés. Le CICR a en outre effectué des missions d'évaluation au sein des réfugiés touareg, fournissant une assistance selon les besoins.

TUNISIE

En réponse à une invitation formelle du gouvernement tunisien, le président du CICR, Cornelio Sommaruga, a séjourné en Tunisie, du 31 octobre au 3 novembre. A cette occasion, il a rencontré le président de la République, Zine al-Abidine Ben Ali, ainsi que les ministres des Affaires étrangères, H. Ben Yahia, de la Justice, S. Chaâbane, de la Défense nationale, A. Ben Dhia, et de la Santé, H. M'Henni. Il a été question de la possibilité de développer des activités traditionnelles du CICR. A l'invitation des autorités tunisiennes, le président du CICR a inauguré l'exposition «Respecter l'homme en temps de guerre» à Tunis. En décembre, la délégation a patronné le «cours sur le droit international humanitaire pour le Maghreb», d'une durée de cinq jours, organisé en coopération avec la faculté de Droit de l'université de Tunis.

SAHARA OCCIDENTAL

Le CICR a poursuivi ses efforts pour obtenir l'accès à tous les prisonniers capturés en relation avec le conflit du Sahara occidental, détenus par le gouvernement marocain et le Front Polisario. Beaucoup de ces prisonniers ont passé en captivité plus de dix ans, voire seize, pour certains d'entre eux. Le délégué régional s'est

rendu à Tindouf en février, dans le but d'évoquer ces problèmes avec des représentants du Front Polisario. Durant l'année, et à plusieurs reprises, le CICR a approché le gouvernement marocain et des représentants du Front Polisario, à Genève, New York et ailleurs encore. Ces démarches ont visé à obtenir l'autorisation de visiter tous les prisonniers capturés et autres personnes arrêtées en relation avec le conflit du Sahara occidental. Le président du CICR a adressé des lettres au roi Hassan II du Maroc et au secrétaire général du Front Polisario, Mohamed Abdel Aziz, dans lesquelles il insistait à nouveau sur la nécessité pour le CICR d'avoir accès à tous ces prisonniers, afin de les enregistrer et de faciliter leur retour chez eux. Le gouvernement marocain a répondu en proposant au président du CICR une audience avec le roi; celle-ci a été fixée au mois de janvier 1993. Quant au Front Polisario, il a donné une réponse de principe favorable à la demande de visites du CICR, en lui proposant de visiter un nouveau groupe de prisonniers marocains, également au début de l'année 1993.

En 1992, la délégation régionale à Tunis a ouvert 77 dossiers de recherches et traité 3 323 messages Croix-Rouge, principalement à l'intention de prisonniers marocains détenus par le Front Polisario.

SECOURS DISTRIBUÉS PAR LE CICR EN 1992 MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD				
Pays	Médical (CHF)	Secours		Total (CHF)
		(CHF)	(Tonnes)	
Algérie	12 840	52 442	4,1	65 282
Irak	7 946 603	3 510 097	2 766,5	11 456 700
Iran		207 541	16,0	207 541
Israël et territoires occupés	79 219	1 171 605	290,4	1 250 824
Jordanie		36 908	1,0	36 908
Koweït	15 756	10 348	1,4	26 104
Liban	465 011	1 553 715	1 438,5	2 018 726
Mauritanie	5 693	837	0,5	6 530
Syrie	168 579	152 801	80,0	321 380
Yémen		2 018	0,8	2 018
TOTAL	8 693 701	6 698 312	4 599,2	15 392 013

DIVISION DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Faisant partie du département des Opérations, la division des Organisations internationales est chargée de représenter le CICR auprès des organisations internationales, qu'elles soient gouvernementales ou non, en vue d'informer ces organismes sur l'action et la doctrine du CICR, et de suivre ceux de leurs travaux qui intéressent l'institution. Ceci implique une certaine sensibilisation du monde international aux problèmes humanitaires.

Au début de 1992, la délégation du CICR à New York, qui représente l'institution à titre d'observateur auprès de l'Assemblée générale des Nations Unies, a transmis au Secrétariat des Nations Unies les accords que le CICR a passés avec les parties au conflit dans l'ancienne Yougoslavie.

En janvier a été organisé, conjointement avec la «New York University», le dixième séminaire sur le droit international humanitaire à l'intention des diplomates accrédités auprès des Nations Unies. En avril, un séminaire analogue a été organisé à Genève, conjointement avec l'Institut de Hautes Etudes internationales (HEI), ceci pour la première fois.

Au mois de mai 1992, un accord de coopération entre l'Organisation de l'Unité africaine et le CICR a été signé par le secrétaire général de l'OUA, Salim A. Salim, et le président Sommaruga.

A Genève, la division des Organisations internationales a suivi en particulier la Commission des droits de l'homme des Nations Unies (en février et mars), l'Assemblée mondiale de la Santé, l'ECOSOC et la session spéciale de la commission des droits de l'homme sur l'ancienne Yougoslavie. Dans le cadre de cette dernière,

une intervention a été faite. La division a également assisté à une séance de coordination organisée par le département des affaires humanitaires des Nations Unies sur la Somalie. En outre, la division a maintenu des contacts réguliers avec le Conseil de l'Europe, ainsi qu'avec les responsables de groupes parlementaires au sein du Parlement européen. Le président du CICR a fait une déclaration, le 7 octobre, devant l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, qui a voté une résolution de soutien au CICR. Comme les années précédentes, la division a participé à de nombreuses réunions internationales, telles que le sommet de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA) au Sénégal, en qualité d'invité, au sommet du Mouvement des non-alignés à Djakarta, à l'Assemblée générale de l'Organisation des Etats américains aux Bahamas. Enfin, elle a suivi plusieurs séminaires et colloques sur le droit humanitaire.

Dès l'automne, la division des Organisations internationales s'est concentrée sur l'Assemblée générale des Nations Unies à New York. Elle a suivi de nombreux points de l'ordre du jour. Elle s'est notamment exprimée, à propos de la décennie des Nations Unies pour le droit international, sur la question de la protection de l'environnement dans les conflits armés, sur l'applicabilité et la diffusion du droit international humanitaire aux forces de maintien de la paix, sur l'état des ratifications des Protocoles additionnels aux Conventions de Genève, sur les travaux du CICR en relation avec les armes classiques et armes de technologies nouvelles. Toujours à l'Assemblée générale, le président du CICR a participé à une table

ronde, en troisième commission, sur les questions humanitaires. Il a pris la parole en plénière sur l'important sujet de la coordination humanitaire. A cette occasion il a notamment déclaré : «La politisation grandissante de l'humanitaire ne contribue pas au respect du droit. S'il est encourageant de constater que l'humanitaire se trouve aujourd'hui substantiellement plus haut dans l'agenda de la communauté internationale, sa politisation grandissante est inquiétante et il convient de l'endiguer. A cet égard, une répartition plus nette des tâches et des responsabilités entre organisations humanitaires, qui ten-

tent d'alléger les souffrances, et entités politiques, qui doivent s'attaquer aux causes des conflits, s'impose».

En outre, la division a suivi les comités exécutifs du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et de l'Organisation internationale pour les Migrations. Enfin, ses collaborateurs, parfois accompagnés par les délégués régionaux, ont assisté à la réunion de l'Union interparlementaire à Stockholm, ainsi qu'au 7^e Sommet des chefs d'Etat de la Conférence islamique à Dakar et aux réunions extraordinaires d'Istanbul et de Djeddah.

SECOURS ACHEMINÉS PAR LE CICR EN 1992
(Repartition géographique par pays bénéficiaires selon date d'entrée en stock sur le terrain des marchandises)

PAYS	DONS EN NATURE			ACHATS PAR LE CICR			TOTAL ACHEMINÉ			
	MEDICAL (CHF)	SECOURS (CHF)	(Tonnes)	MEDICAL (CHF)	SECOURS (CHF)	(Tonnes)	MEDICAL (CHF)	SECOURS (CHF)	(Tonnes)	TOTAL (CHF)
AFRIQUE	4 610 381	92 760 995	144 965	10 429 505	64 665 294	116 474	15 039 886	157 426 289	261 439	172 466 175
Afrique du Sud		243 876	136		425 482	192		669 358	328	669 358
Angola		9 565	22	408 241			408 241	9 565	22	417 806
Burundi				9 721	15 632	5	9 721	15 632	6	25 353
Cameroon				4 644	10 875	5	4 644	10 875	5	15 519
Centrafrique (Rep.)					6 556	9		6 556	9	6 556
Côte d'Ivoire				2 568			2 568			2 568
Djibouti		433 765	34		2 615	1		436 380	35	436 380
Ethiopie		2 755 701	6 307	570 331	1 163 333	1 831	570 331	3 919 034	8 138	4 489 365
Libéria	7 265	314 217	156	375 858	325 887	66	383 123	640 104	222	1 023 227
Madagascar				2 093			2 093			2 093
Malawi					28 889	8		28 889	8	28 889
Mali	45 800	147 200	250	45 948	407 961	484	91 748	555 161	734	646 909
Mozambique	29 875	2 762 853	3 932	336 470	6 610 028	9 337	366 345	9 372 881	13 269	9 739 226
Namibie					4 397	2		4 397	2	4 397
Nigeria				14 173	57 582	10	14 173	57 582	10	71 755
Ouganda				6 431	84 630	35	6 431	84 630	35	91 061
Rwanda		15 441 229	29 417		614 809	1 042		16 056 038	30 459	16 056 038
Sénégal				775			775			775
Sierra Leone	9 575	811 358	1 054	43 036	202 622	71	52 611	1 013 980	1 125	1 066 591
Somalie	4 508 866	69 348 804	103 581	7 432 865	53 228 713	102 509	11 941 731	122 577 517	206 090	134 519 248
Soudan	3 000	93 351	27	243 965			246 965	93 351	27	340 316
Soudan (conflit Sud-Soudan via Kenya)		398 776	48	879 681	1 266 391	626	879 681	1 665 167	674	2 544 848
Tchad				51 764			51 764			51 764
Togo					1 542			1 542		1 542
Zaïre	6 000	300	1	941	164 172	169	6 941	164 472	170	171 413
Zambie					6 817	7		6 817	7	6 817
Zimbabwe					36 361	65		36 361	65	36 361
AMÉRIQUE LATINE	1 150	3 768	1	687 140	95 975	71	688 290	99 743	72	788 033
Colombie				46 250	20 718	7	46 250	20 718	7	66 968
El Salvador				134 897			134 897			134 897
Guatemala				665	2 406	2	665	2 406	2	3 071
Nicaragua				101 877			101 877			101 877
Panama				3 863			3 863			3 863
Pérou	1 150	3 768	1	399 588	72 851	62	400 738	76 619	63	477 357
ASIE ET PACIFIQUE	65 092			4 999 301	1 127 152	787	5 064 393	1 127 152	787	6 191 545
Afghanistan	61 552			2 462 583	240 386	184	2 524 135	240 386	184	2 764 521
Cambodge				932 120	53 809	79	932 120	53 809	79	985 929
Indonésie				4 487	15 580	3	4 487	15 580	3	20 067
Myanmar				103 884			103 884			103 884
Pakistan (conflit en Afghanistan)				894 769	227 796	210	894 769	227 796	210	1 122 565
Philippines				7 479	83 931	83	7 479	83 931	83	91 410
Sri Lanka	3 540			109 091	486 070	225	112 631	486 070	225	598 701
Thaïlande (conflit au Cambodge)				401 332	19 580	3	401 332	19 580	3	420 912
Viet Nam				83 556			83 556			83 556
EUROPE ET ASIE CENTRALE	5 956 511	29 850 827	13 173	3 568 548	26 647 186	13 534	9 525 059	56 498 013	26 707	66 023 072
Albanie		315 345	32		77 667	50		393 012	82	393 012
Arménie	2 300			155 489	89 218	41	157 789	89 218	41	247 007
Azerbaïdjan		193 878	31	589 469	199 701	93	589 469	393 579	124	983 048
Géorgie	1 280			50 975			52 255			52 255
Moldova				27 315	146 267	74	27 315	146 267	74	173 582
Russie (Fédération de)				21 491			21 491			21 491
Tadjikistan	9 480	447 552	70	61 894	314 554	116	71 374	762 106	186	833 480
ex-Yougoslavie	5 943 451	27 692 711	12 846	2 661 915	24 165 184	12 633	8 605 366	51 857 895	25 479	60 463 261
Stock d'urgence "Caucase"		1 201 341	194		1 654 595	527		2 855 936	721	2 855 936
MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE NORD	5 419 770	658 751	738	3 014 857	1 379 995	478	8 434 827	2 038 746	1 216	10 473 573
Algérie				12 840	52 442	4	12 840	52 442	4	65 282
Irak	5 416 770			2 353 733	63 431	14	7 770 503	63 431	14	7 833 934
Israël & territoires occupés		52 098	3	79 219	1 012 975	283	79 219	1 065 073	286	1 144 292
Jordanie					36 908	1		36 908	1	36 908
Koweït				15 756	10 348	1	15 756	10 348	1	26 104
Liban	3 200	453 852	655	379 037	180 350	168	382 237	634 202	823	1 016 439
Mauritanie				5 693	837	1	5 693	837	1	6 530
Syrie		152 801	80	168 579	20 686	5	168 579	173 487	85	342 066
Yémen					2 018	1		2 018	1	2 018
TOTAL GÉNÉRAL	16 053 104	123 274 341	158 877	22 699 351	93 915 602	131 344	38 752 455	217 189 943	290 221	255 942 398

DONS EN NATURE REÇUS ET ACHATS EFFECTUÉS PAR LE CICR EN 1992
(Repartition par origine, dons et achats selon date d'entrée en stock sur le terrain des marchandises)

DONATEURS	VIVRES (Tonnes)	SEMENCES (Tonnes)	COUVERTURES (Pièces)	TENTES (Pièces)	SETS DE CUISINE (Pièces)	VÊTEMENTS (Tonnes)	AUTRES SECOURS (Tonnes)	TOTAL SECOURS (CHF)	MEDICAL (CHF)	GRAND TOTAL (CHF)
SOCIÉTÉS NATIONALES	11 306		596 283	803	9 000	317,5	655,3	29 207 960	15 868 002	45 075 962
Allemagne ⁽¹⁾	2 635		215 000		1 000	96,5	210,1	7 698 420	445 403	8 143 823
Autriche	630		59 000			34,7	109,1	1 939 103	525 000	2 464 103
Belgique ⁽²⁾	1 586		29 075					1 986 637	608 013	2 594 650
Danemark ⁽¹⁾	648		39 240	300			56,1	1 723 815	2 036 022	3 759 837
Espagne ⁽¹⁾	32		9 300					249 575		249 575
Etats-Unis d'Amérique	1							2 039	626 146	628 185
Finlande			12 000			34,4		441 449	87 600	529 049
France	681		10 020				1,1	1 369 702		1 369 702
Grèce ⁽¹⁾	213							518 688	20 744	539 432
Hongrie									145 514	145 514
Irlande	34							102 219		102 219
Italie ⁽¹⁾	142							277 848		277 848
Luxembourg ⁽¹⁾	78							125 123		125 123
Malaisie									69 140	69 140
Norvège	153						72,5	1 645 854	1 517 601	3 163 455
Pays-Bas ⁽¹⁾	1 839		77 130	500		2,7	42,0	3 649 392	1 847 137	5 496 529
Portugal ⁽¹⁾	20		19 000					233 069		233 069
Royaume-Uni ⁽¹⁾	1 202		20 500	3		82,0	60,0	3 381 348	5 157 095	8 538 443
Suède			30 000			44,7	27,5	677 926	115 990	793 916
Suisse	1 080		54 920		8 000	14,4	37,9	2 551 029	2 666 597	5 217 626
Tchécoslovaquie	33		3 000					85 491		85 491
Turquie	185							152 500		152 500
Autres ⁽³⁾	114		18 098			8,1	39,0	396 733		396 733
GOVERNEMENTS	88 265		135 200	100		96,5	315,0	64 994 274	183 662	65 177 936
Allemagne	21 316							9 227 268		9 227 268
Belgique	2 883		18 000					1 628 052		1 628 052
Canada	5 907		10 030			90,0		6 139 040		6 139 040
Etat-Unis d'Amérique	42 342		32 730				82,3	36 980 850		36 980 850
Finlande			74 440	100			40,0	1 254 282		1 254 282
France	11 765					6,5		6 045 329		6 045 329
Italie	115						124,7	837 482	120 000	957 482
Norvège									63 662	63 662
Royaume-Uni	500						68,0	825 434		825 434
Suisse	2 506							1 654 341		1 654 341
Divers gouvernements ⁽¹⁾	931							402 196		402 196
DIVERS DONATEURS	56 032	130	27 274	4		16,9	207,2	29 072 107	1 440	29 073 547
Communauté européenne	35 141							17 283 510		17 283 510
Nations Unies (PAM, HCR, etc)	11 881	128	1 220				52,2	5 959 338		5 959 338
Autres donateurs	9 010	2	26 054	4		16,9	155,0	5 829 259	1 440	5 830 699
TOTAL DONS	155 603	130	758 757	907	9 000	430,9	1 177,5	123 274 341	16 053 104	139 327 445
ACHATS CICR										
(sans affectation spécifique)	2 787	172	128 829	18	5 651	46,9	6 567,0	12 374 000	22 543 748	34 917 748
(avec affectation spécifique)	116 290	2 493	558 455	110	7 200	42,9	2 049,5	81 541 602	155 603	81 697 205
TOTAL ACHATS CICR	119 077	2 665	687 284	128	12 851	89,8	8 616,5	93 915 602	22 699 351	116 614 953
TOTAL GÉNÉRAL	274 680	2 795	1 446 041	1 035	21 851	520,7	9 794,0	217 189 943	38 752 455	255 942 398

(1) Une partie des contributions de ces Sociétés nationales a été financée par la Communauté européenne. (CHF 8 880 168,-)

(2) Marchandises provenant du stock de Sociétés nationales locales dont le donateur d'origine n'est pas déterminé.

(3) Via ambassade du Rwanda à Kampala.